
**Comité exécutif du Programme
du Haut Commissaire**Distr. : Restreinte
31 mai 2010**Comité permanent
48^e réunion**Français
Original : Anglais

**Ordre du jour provisoire annoté
(22 – 24 juin 2009)**

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du rapport de la quarante-septième réunion du Comité permanent**

Le projet de rapport de cette réunion, qui s'est tenue du 2 au 4 mars 2010, est contenu dans le document EC/61/SC/CRP.8.

3. **Protection internationale**

Le Comité étudiera les points suivants qui seront présentés et discutés séparément :

La *Note sur la protection internationale*, contenue dans le document EC/61/SC/CRP.10, est présentée au Comité permanent pour discussion. Cette Note sera également soumise à la soixante-et-unième session plénière du Comité exécutif ;

- a) *Rapport intérimaire sur la réinstallation* (EC/61/SC/CRP.11) ;
- b) *Capacité et fourniture de protection* (EC/61/SC/CRP.12) ; et
- c) *Agenda pour la protection : examen et perspectives* (EC/61/SC/INF.1) .

4. **Politique de programme/protection**

Le Comité étudiera les points suivants qui seront présentés et discutés séparément :

- a) *Protection internationale des enfants pris en charge* (EC/61/SC/CRP.13) ;
- b) *Intégration des critères d'âge, de genre et de diversité* (EC/61/SC/CRP.14) ;

et

c) *Programme du HCR au sein des Nations Unies : Cadre stratégique proposé pour la période biennale 2012-2013* (EC/61/SC/CRP.15). Le comité est invité à prendre note de ce document et à adopter un projet de décision.

5. Activités régionales et programmes globaux

Le Comité étudiera le point suivant :

a) *Questions relatives à la sûreté et la sécurité du personnel, y compris la sécurité des réfugiés – Gestion de la sécurité au HCR : Plan d'action et stratégie d'application* (EC/61/SC/CRP.16) ;

6. Gestion, contrôle financier, contrôle administratif et ressources humaines

Le Comité étudiera les points suivants, le point a) étant présenté et discuté séparément des points b) et c) :

a) *Processus de changement de structure et de gestion du HCR* (EC/61/SC/CRP.17) ;

b) *Mise à jour sur l'introduction des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)* (EC/60/SC/CRP.18) ;

c) *Rapport intérimaire sur le financement des prestations à et après la cessation de service* (EC/60/SC/CRP.19).

7. Budgets-programmes et financement

Le Comité étudiera les points suivants qui seront présentés et discutés séparément :

a) *Le Rapport global* sur les activités du HCR en 2009 ;

b) *Une Mise à jour des Budgets-programmes et du financement pour 2009 et 2010* contenue dans le document EC/60/SC//CRP.20. Ce point de l'ordre du jour comprendra également l'adoption d'un projet de décision.

8. Coordination

Un compte-rendu sur les éléments qui figureront dans l'exposé du HCR à la session de fond du Conseil économique et social (ECOSOC) de 2010 sera fourni au Comité permanent.

9. Gouvernance

Au titre de ce point, le Comité permanent aura la possibilité de présenter des suggestions au Haut Commissaire sur les questions à inclure dans sa déclaration liminaire à la soixante-et-unième session du Comité exécutif.

10. Questions diverses
